



9èmes Rencontres cathédrale

Appel à candidature

Thème « Jardins »

Peinture, sculpture, photographie et installation.

DATES DE L'EXPOSITION 9 octobre 2019 à 08 décembre 2019

I – L'événement « Rencontres cathédrale » 2019

Le thème retenu des 9^{èmes} Rencontres Cathédrale est « *Jardins* »

Coordonnées : Chemin des Arts - 9^{èmes} « Rencontres Cathédrale »
2, avenue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil

Courriel : contact@chemindesarts.com

Site : <http://chemindesarts.org>

II - Historique

Le diocèse de Créteil a organisé en 2006, pour son 40^e anniversaire, un événement artistique au parc départemental de la Plage Bleue à Valenton. Des artistes plasticiens, peintres, sculpteurs et photographes, danseurs et musiciens, se sont produits à cette occasion.

Le succès de cette initiative a conduit à renouveler et amplifier l'événement.

Autour du 11 octobre 2009, date anniversaire du diocèse, l'association « **Chemin des Arts en Val de Marne** » a proposé ses premières « **Rencontres Cathédrale** ».

Depuis, cette manifestation a été rééditée chaque année à la même époque puis sous forme de Biennale

Les thèmes précédents :

« *L'espérance* » - « *Messages et messagers* » - « *L'accueil de l'étranger* » - « *Cantique des Cantiques* » » - « *Prendre soin* » - « *Exodes* »

III – Le lieu de l'exposition

La grande galerie de l'Espace culturel de la Cathédrale de Créteil.

Loin de se limiter à une reprise des formes architecturales anciennes, le « déploiement de la Cathédrale Notre-Dame de Créteil » mobilise les ressources les plus actuelles en matière architecturale et artistique.

L'Eglise catholique en Val-de-Marne donne ainsi un signe fort de sa volonté d'exposer le signe de sa foi dans l'espace public d'une manière contemporaine et créative.

C'est ici qu'entend se situer l'*Espace culturel Cathédrale* qui prend place au sein du nouvel édifice :

Par l'organisation d'expositions, de concerts, de chorégraphies, de conférences, de débats, de rencontres, etc...à destination de publics très divers.

Il met en œuvre sa vocation qui est de constituer un lieu de dialogue et d'échange entre la créativité propre à l'Église dans la manifestation qu'elle donne de sa foi et ce qui se produit de plus significatif dans notre société en matière de création artistique et culturelle.

Cette volonté de dialogue conjugue trois dimensions :

- Dévoiler la créativité souvent méconnue dont font aujourd'hui preuve l'Église catholique mais aussi d'autres communautés religieuses présentes en Val-de-Marne, dans les domaines artistiques et culturels.
- Susciter, en fonction de nos liens avec des créateurs contemporains, des manifestations permettant de présenter des formes actuelles de créations artistiques, dans la diversité culturelle du Val-de-Marne.
- Etre en « résonance » et accueillir, dans sa diversité, l'actualité de la vie culturelle et artistique. Plus spécifiquement, cela nous amène à prendre place dans le réseau des festivals, biennales etc... organisés dans le Val-de-Marne.

IV – Le Thème : « JARDINS »

Afin de nourrir la réflexion des artistes « Chemin des Arts » propose ci-après :

a) Des références bibliques :

Genèse 2.08-09 Le Seigneur Dieu planta un jardin en Éden, à l'orient, et y plaça l'homme qu'il avait modelé.

Le Seigneur Dieu fit pousser du sol toutes sortes d'arbres à l'aspect désirable et aux fruits savoureux ; il y avait aussi l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Cantique des Cantiques 4.16 Éveille-toi, Vent du nord ! Viens, Vent du sud ! Souffle sur mon jardin et ses arômes s'exhaleront ! Qu'il entre dans son jardin, mon bien-aimé, qu'il en mange les fruits délicieux.

Cantique des Cantiques 6.02 Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, dans les parterres d'aromates, pour mener ses brebis paître aux jardins, et pour cueillir des lis.

Isaïe 58.11 Le Seigneur sera toujours ton guide. En plein désert, il comblera tes désirs et te rendra vigueur. Tu seras comme un jardin bien irrigué, comme une source où les eaux ne manquent jamais.

Isaïe 61.11 Comme la terre fait éclore son germe, et le jardin, germer ses semences, le Seigneur Dieu fera germer la justice et la louange devant toutes les nations.

b) **Des références poétiques :**

Charles Trenet « le jardin extraordinaire »

C'est un jardin extraordinaire

Il y a des canards qui parlent anglais

Je leur donne du pain ils remuent leur derrière

En m'disant " Thank you very much Monsieur Trenet "

.....

Pour ceux qui veulent savoir où ce jardin se trouve

Il est vous le voyez au cœur de ma chanson

J'y vol' parfois quand un chagrin m'éprouve

Il suffit pour ça d'un peu d'imagination.

Maxime Le Forestier « Comme un arbre dans la ville »

Comme un arbre dans la ville

Je suis né dans le béton

Coincé entre deux maisons

Sans abri sans domicile

Comme un arbre dans la ville

.....

Comme un arbre dans la ville

J'ai la fumée des usines

Pour prison, et mes racines

On les recouvre de grilles

Comme un arbre dans la ville

.....

Jacques Dutronc « Le petit jardin »

C'était un petit jardin

Qui sentait bon le Métropolitain

Qui sentait bon le bassin parisien

C'était un petit jardin

Avec une table et une chaise de jardin

Avec deux arbres, un pommier et un sapin

Au fond d'une cour à la Chaussée-d'Antin

Mais un jour près du jardin

Passa un homme qui au revers de son veston

Portait une fleur de béton

c) **Des références proposées par l'Eglise**

Notre plus grand jardin est notre planète comme le rappelle saint François d'Assise :
« Loué sois tu mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre, qui nous soutient et nous gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe » (cantique des créatures)

A sa suite le Pape François fait paraître en mai 2015 la lettre encyclique « Laudato si » pour une écologie intégrale. Il nous dit en particulier :

« Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral » (LS 13)

« L'environnement est un bien collectif, patrimoine de toute l'humanité, dans la responsabilité de tous » (LS 13)

« Si nous nous sentons intimement unis à tout ce qui existe, la sobriété et le souci de protection jailliront spontanément » (LS 11)

d) **Des pistes de réflexions :**

- Jardin intérieur
- Jardin d'Eden
- Racines de vie,
- Arbre de vie
- Jardin à partager
- Jardin à contempler
- Jardin secret
- Cultivons notre jardin...
- Lieu de la croissance : graines, fruits, arbres.....
- Lieu où se vit des morts et des naissances selon les saisons
- Lieu de repos, lieu de contemplation
- Création, naître et renaître

V – REGLEMENT DE L'EXPOSITION

- 1- Tous les artistes souhaitant exposer doivent impérativement envoyer le dossier d'inscription complet

avant le 15 mars 2019 *dernier délai*

Il comprendra impérativement :

- la feuille d'inscription dûment remplie,
- un montant de 50€ (15€ adhésion + 35€ frais accrochage) qui sera retourné en cas de non sélection.
Pour les étudiants et ceux qui sont en recherche d'emploi un montant de 35 euros (15€ adhésion + 20€ frais accrochage)
- un CV d'artiste
- des photos montrant le travail de l'artiste en dehors de l'œuvre proposée (*3 visuels au moins*)
- un texte expliquant comment l'artiste entend traiter le thème : « **Jardins** »
- une photo de l'œuvre en cours (*esquisse, maquette ou tout autre moyen de présentation ...*)

Ce dossier d'inscription devra être envoyé

- par courrier postal en version papier (1 exemplaire)
 - et par courrier numérique en version électronique. contact@chemindesarts.com
- Les visuels devront comporter Nom, Prénom, Titre, Taille, Technique
Tout envoi, sans la version papier, entraînera l'élimination de la candidature

- 2- Suite à la réception du dossier complet, les œuvres seront sélectionnées par le conseil artistique de « Chemin des Arts » qui se réunira avant l'été 2019.

Tout dossier incomplet à réception, ou bien réceptionné hors délai sera rejeté.
Les artistes recevront par écrit les conclusions de cette délibération.

- 3- L'événement se déroulera sur deux mois : **du 9 octobre 2019 au 08 décembre 2019**
- 4- **Le dépôt des œuvres se fera le jeudi 03 octobre 2019 de 15h à 19h30**
Pour les artistes résidents en province, sur RV au cours de l'après-midi du dimanche 06 octobre 2019.
Le retrait des œuvres se fera le mardi 10 décembre 2019 de 15h à 19h30
ou bien sur RV le dimanche 08 décembre 2019 après 18h.

Il est impératif de respecter ce calendrier, car Chemin des Arts ne peut stocker les œuvres au-delà de ces dates et décline toute responsabilité en dehors de ces marges.

- 5- Chaque artiste disposera d'une moyenne de 1m 50 linéaire.

NB : la Grande Galerie de l'Espace culturel Cathédrale dispose de douze vitrines munies de tablette (80x80x200) pouvant recevoir une sculpture ou une installation.

- 6- L'artiste se charge, sous sa propre responsabilité de l'acheminement (*aller et retour*) de ses œuvres.

- 7- La place des œuvres dans l'espace d'exposition sera déterminée par le conseil artistique de « *Chemin des Arts* » et sera sans appel.
- 8- L'association se charge de l'accrochage des œuvres une fois reçues sur place et de la disposition des sculptures dans l'espace. Toutes les œuvres doivent être entièrement équipées :
- Nom et adresse de l'artiste + titre de l'œuvre
 - Système d'accrochage correct
 - Ne seront acceptées que les œuvres présentées avec un encadrement sobre (cache-clous)
 - Les socles devront être fraîchement repeints.
- 9- En cas de sélection il vous sera demandé de joindre, à l'œuvre déposée :
- a) une présentation succincte de votre parcours artistique ainsi qu'une présentation de l'œuvre exposée (en PJ vous trouverez un support de rédaction sous la forme d'une fiche type)
Vous imprimerez cette présentation sur le recto de deux feuilles A 4 et en double exemplaire.
Ces documents seront placés, tels que vous nous les avez transmis en deux dossiers collectifs mis à la disposition des visiteurs.
 - b) de rédiger une petite phrase de 100 signes définissant votre œuvre

Le vernissage aura lieu Mercredi 9 Octobre 2019

- 10- Chaque artiste est responsable de l'assurance de ses œuvres.
- 11- L'association s'engage à faire la promotion de l'événement (presse-affiches-tracts...).
- 12- La commission a toute liberté de choix et décide souverainement. Le fait de participer à l'appel à candidature constitue une acceptation sans réserve du présent règlement par l'artiste.



9^{èmes} Rencontres cathédrale
Thème « Jardins »

BULLETIN D'INSCRIPTION

À adresser avant le 15 Mars 2019 à :

« Chemin des Arts en Val de Marne - 9^{èmes} rencontres cathédrale »
2 avenue Pasteur Vallery-Radot - 94000 Créteil

A compléter svp en majuscule d'imprimerie

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : Email :

Titre	Technique	Format	Valeur de l'œuvre en €

Je verse 50 € en chèque à l'ordre de l'association « Chemin des Arts en Val de Marne ».

Ce chèque me sera restitué en cas de non sélection.

J'accepte l'ensemble des termes de l'appel à candidature des 9^{èmes} rencontres cathédrale incluant le règlement de l'exposition.

Le Signature précédée de la mention « lu et approuvé » manuscrite

Joindre une grande enveloppe affranchie libellée à votre adresse pour retour du dossier.